Département du Vaucluse

Commune de Bonnieux

REGLEMENT LOCAL DE PUBLICITE

3. Annexes

2 Documents graphiques

A. Zonage du RLP

Agglomération

- Panneaux d'agglomération
- Limites d'agglomération

Zonage

- Zone 1 : Agglomération
- Zone 2 : Hors agglomération

N

Échelle : 1/2 000 ème

RÉVISION DU RLP
Prescrite par délibération du conseil municipal le 08/11/2016
Arrêtée par délibération du conseil municipal le ...
Approuvée par délibération du conseil municipal le ...

Le fond de plan cadastral figure sur ce document à titre d'information. Seule la représentation graphique du RLP dont les composantes figurent en légende à une valeure réglementaire.
La commune n'est pas responsable des éventuelles erreurs du fond de plan cadastral qui doivent être signalées au service des impôts fonciers.

Échelle : 1/40 000 ème

Roussillon
Gargas
Apt
Goult
Lacoste
Buoux
M?nerbes
Puget
Lauris
Puyvert
Lourmarin
CHE DU FOUR
RTE DU PONT JULIEN
CHE DE L'ORATOIRE
CHE DE LA FORET

CHE DE GARGAS
AV DES TILLEULS
RTE DU PONT JULIEN
AV DE LA GARE
R PASTEUR
R MARCEAU
PL GAMBETTA
CRS ELZEAR PIN
R DE LA MAIRIE
R DU CASTELAS
R DROITE
AV PHILIPPE DE GIRARD
R DE L'ANCIEN PRESBYTERE
R DE LA REPUBLIQUE
ACH ANC CHEM DE LOURMARIN
R ARISTIDE BRIAND
R VICTOR HUGO
R LUCIEN BLANC
R JEAN BAPTISTE AURARD
R VOLTAIRE
R RASPAIL
R DE LA LOUVE
AV CLOVIS HUGUES
CHE DE ST GERVAIS
RTE DE MENERBES